



On va enfin pouvoir voter pour une baisse d'impôts de 12%!

Après la décision du Tribunal fédéral, qui ouvre une ère d'instabilité démocratique, plus rien ne s'oppose à ce que le peuple vaudois, qui attend cela depuis plus de trois ans, puisse se prononcer dans les urnes sur l'initiative « 12 % - Baisse d'impôts pour tous ».

Lausanne, le 8 mai 2026. Cette fois, c'est enfin le moment. Plus rien ne peut s'opposer à la convocation rapide des Vaudoises et des Vaudois pour voter sur l'initiative cantonale « Baisse d'impôts pour tous ». Après plus de trois ans d'attente depuis le dépôt record de plus de 28'000 signatures valables en avril 2023, le peuple vaudois va donc pouvoir se prononcer sur une baisse d'impôts cantonaux de 12%. Une baisse d'impôts juste et équitable, pour que Vaud cesse d'imposer une fiscalité punitive, pour que les contribuables vaudois regagnent un peu de pouvoir d'achat, pour que la classe moyenne cesse d'étouffer sous une charge fiscale écrasante. Nul doute que la votation aura lieu le 27 septembre prochain.

Dans un arrêt daté du 22 avril et communiqué ce jour, le Tribunal fédéral a rejeté le recours des associations économiques vaudoises* qui contestaient le lien créé par le Grand Conseil en décembre 2024 entre le sort de l'initiative « Baisse d'impôts pour tous » et la révision du bouclier fiscal destiné à prévenir l'imposition confiscatoire (« clause guillotine »). Les porteurs de l'initiative « Baisse d'impôts pour tous » prennent acte de cette décision. Ils s'inquiètent toutefois des conséquences qu'elle ne manquera pas d'avoir sur la clarté des débats et du processus démocratique, non seulement dans le Canton de Vaud, mais aussi sur le plan fédéral.

Dans le Canton de Vaud, il est grand temps que la fiscalité punitive soit enfin soumise au test ultime des urnes. Les statistiques fédérales le confirment, en près de deux décennies, Vaud est le canton suisse qui a le plus accru sa pression fiscale sur ses contribuables. L'État fait payer son incurie dépensière deux fois plus cher qu'à Zurich, pour une famille de la classe moyenne ! Les lourds efforts consentis par la population vaudoise doivent maintenant faire place à une baisse d'impôts juste et équitable de 12%. Cette baisse permettra aux Vaudoises et aux Vaudois d'atténuer quelque peu la hausse continue du coût de la vie, et de retrouver du pouvoir d'achat – ce qui sera aussi profitable à l'économie locale.

L'initiative est juste, parce qu'elle est tout à fait absorbable par l'État qui continue de voir ses recettes fiscales augmenter chaque année ; elle est équitable, parce qu'elle concerne de la même manière chaque contribuable, sans exception ni privilège ; elle est raisonnable, parce qu'elle ne touche pas les recettes des communes. L'initiative « Baisse d'impôts pour tous » s'adresse à toutes celles et ceux qui se lèvent chaque matin pour travailler et qui paient leurs impôts – cette majorité silencieuse qui attend depuis trop longtemps qu'on s'occupe d'elle.

* Les associations qui ont déposé le texte de l'initiative « Baisse d'impôts pour tous » sont la Fédération patronale vaudoise (FPV), la Chambre vaudoise de commerce et d'industrie (CVCI) et la Chambre vaudoise immobilière (CVI).

Contact médias

Olivier Feller, directeur de la Chambre vaudoise immobilière, 079 658 31 92

Philippe Miauton, directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, 079 277 68 41

Christophe Reymond, secrétaire général de la Fédération patronale vaudoise, 079 621 12 05